



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7410
14 juillet 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT SUPPLEANT DES ETATS-UNIS
D'AMERIQUE AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de faire savoir qu'il a reçu du représentant des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation une note datée du 14 juillet 1966, indiquant que Mme Eugénie M. Anderson exercera les fonctions de représentante suppléante des Etats-Unis au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ladite note constitue des pouvoirs provisoires réguliers.

